

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 5 janvier 2021

PRIME AUX PETITS RUMINANTS – CAMPAGNE 2021

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) informe aux éleveurs d'ovins-caprins que le dépôt des demandes de prime aux petits ruminants 2021 est ouvert via Telepac jusqu'au 31 janvier 2021.

Les demandeurs ayant un numéro pacage doivent se télédéclarer sur www.telepac.agriculture.gouv.fr (en cas de perte du mot de passe, cliquez sur « créer un compte ou mot de passe perdu », complétez toutes les informations et renseignez le code telepac 2021 ou à défaut le code telepac 2020).

Les nouveaux demandeurs doivent se rapprocher de la direction de la DAAF munis des pièces suivantes :

- copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ;
- relevé d'identité bancaire au nom du demandeur ;
- n° de SIRET ;
- n° de détenteur (n° de cheptel) ;
- recensement annuel ovins-caprins 2020.

Pour tout renseignement ou toute assistance à la télédéclaration :

0596 71 21 01 ou 0596 71 20 83